



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Souzy-la-Briche



Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecy
2009

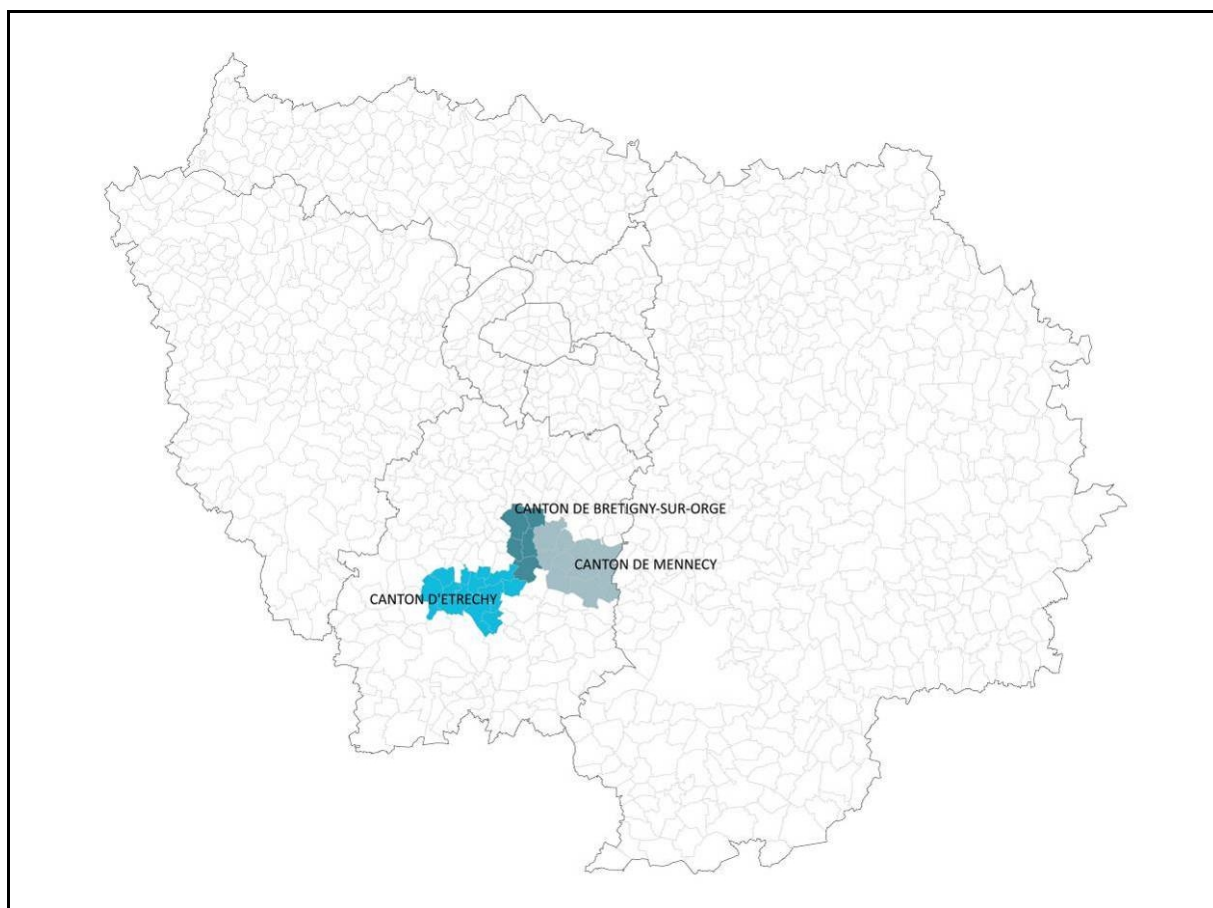
Synthèse communale
Souzy-la-Briche
Canton d'Etrechy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Château de la Briche

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Juine et Orge ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

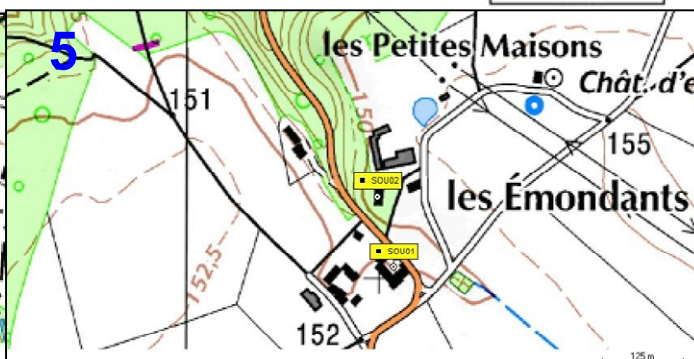
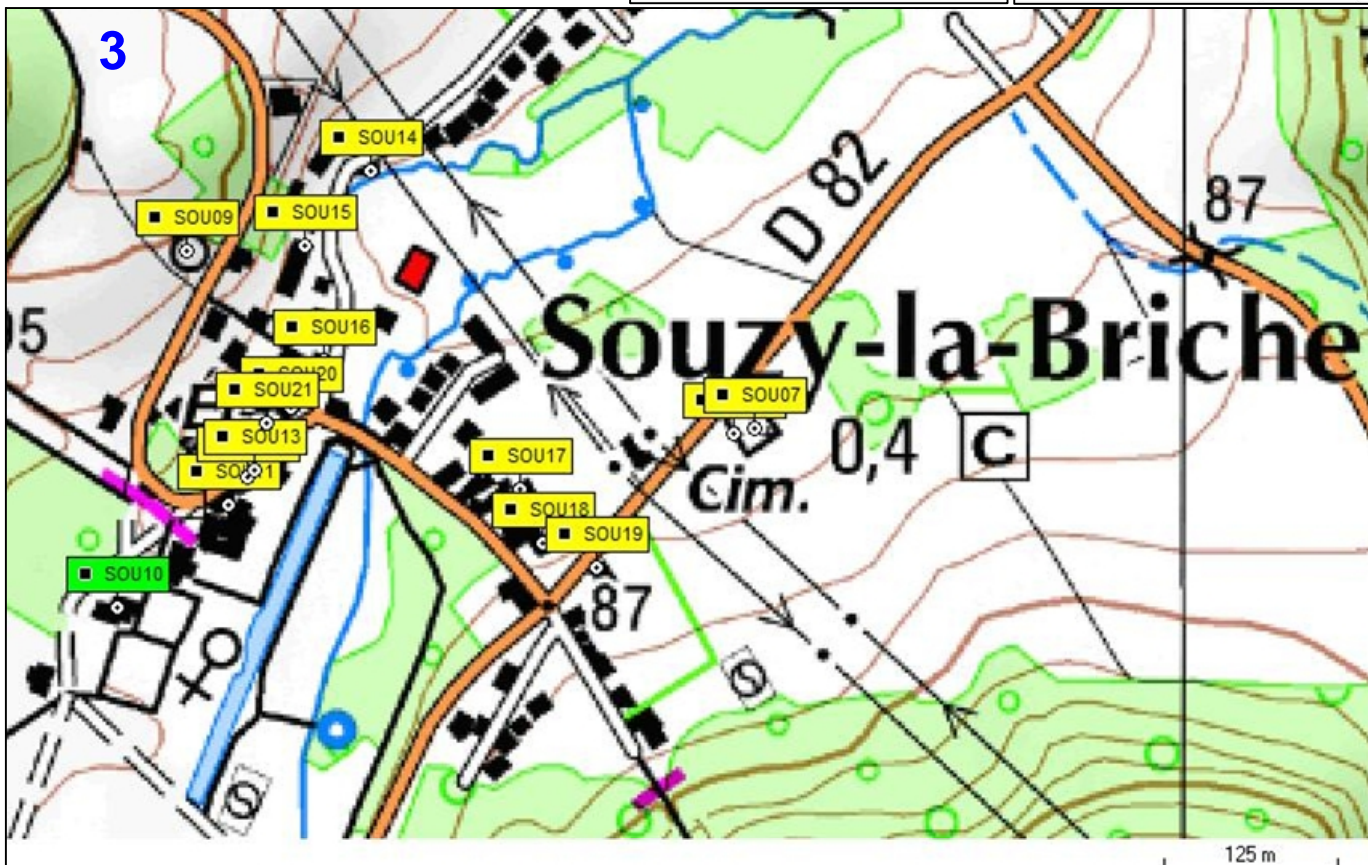
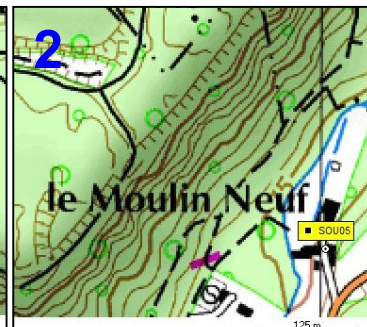
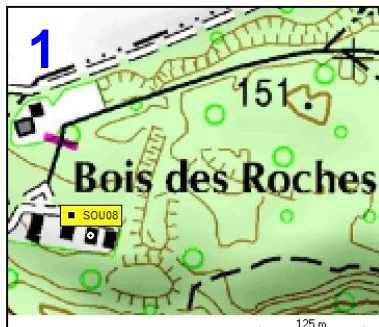
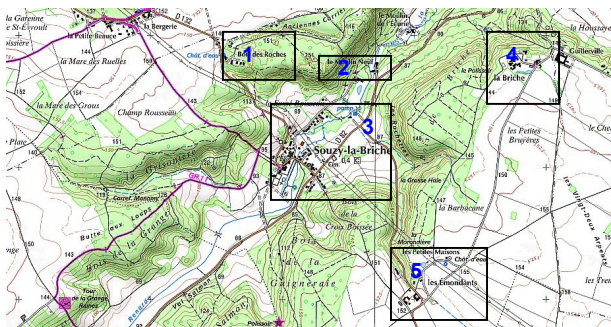
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:	
				Référence cadastrale:	
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré-inventaire	OUI NON
TYPLOGIE					
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique	
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts		
MATERIAUX DE COUVERTURE					
tuiles mécaniques		tuiles plates	ardoises		autre:
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	pierre de taille briques
four	autre:		calcaire	autre:	
SECOND-ŒUVRE ET DECOR					
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant	
INTERET					
architectural		morphologique		urbain	pittoresque historique
Transformations de surface		DEGRE			
OUI	NON	inaccessible intéressant remarquable		exceptionnel	
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:					

COMMUNE		CANTON		
SOUZY-LA-BRICHE (390 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 21				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 20				
EDIFICES PAR DEGRE D'INTERET				
exceptionnel	remarquables (2)	intéressants (19)	inaccessible	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
fermes (5)	maisons rurales (5)	maisons de bourg (2)	châteaux (2)	
PARTICULARITES PAYSAGERES				
Vallée de la Renarde	Hameaux	Carrières de grès	Châteaux	
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS			



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

SOUZY-LA-BRICHE

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende



Patrimoine bâti exceptionnel



Patrimoine bâti remarquable



Patrimoine bâti intéressant



Patrimoine bâti inaccessible

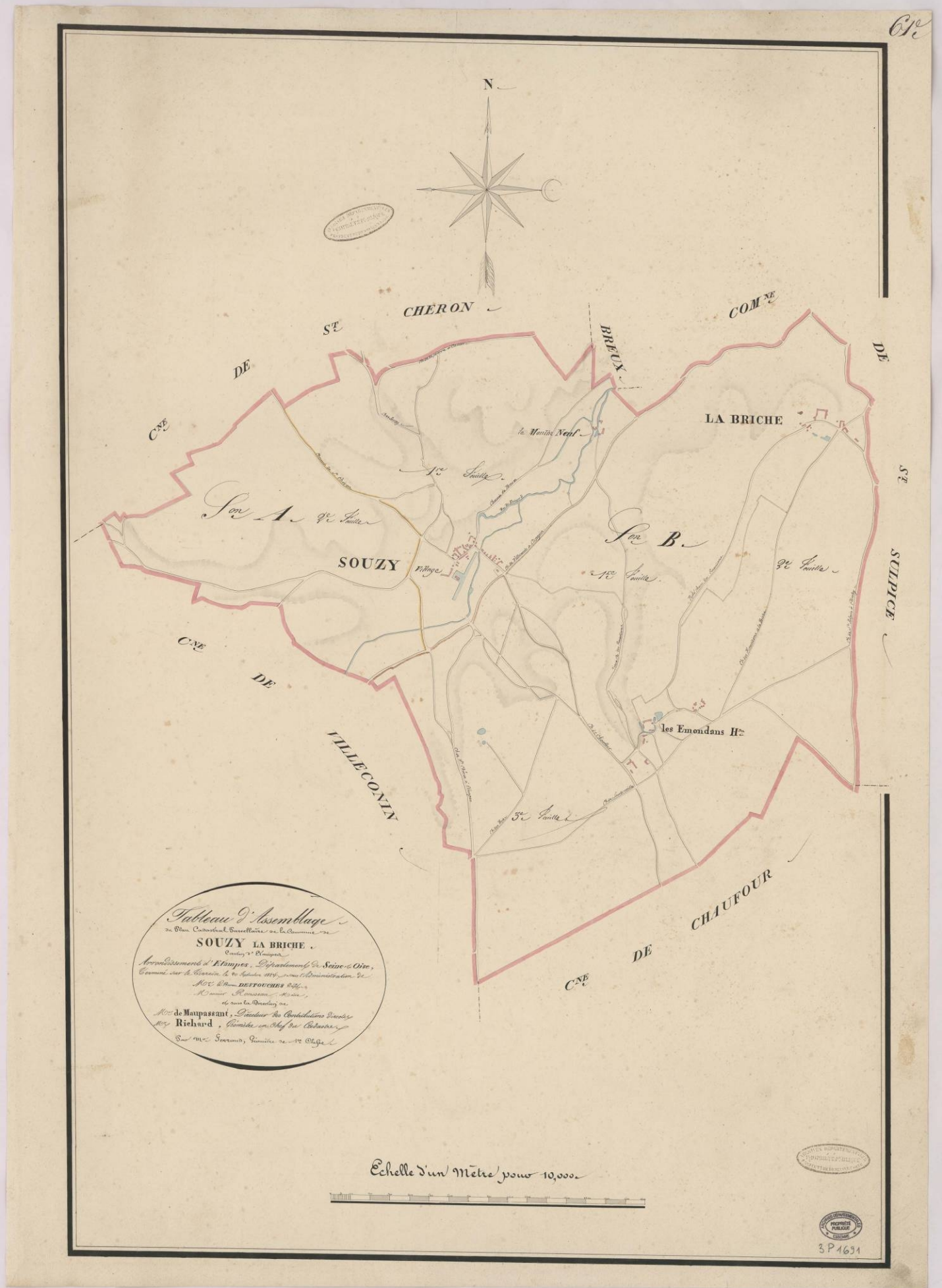
ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE DE SOUZY-LA-BRICHE :

La commune comporte vingt-et-un édifices recensés dont :

- Aucun édifice exceptionnel
- 2 édifices remarquables (SOU04 : château de la Briche ; SOU10 : château de Souzy)
- 19 édifices intéressants

Les vingt-et-un édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 5 fermes (SOU01, SOU03, SOU05, SOU11 et SOU18)
- 5 maisons rurales (SOU15-17, SOU19, SOU21)
- 2 maisons de bourg (SOU12-13)
- 2 châteaux (SOU04, SOU10)
- 1 villa (SOU20)
- 1 lavoir (SOU14)
- 1 église (SOU09)
- 1 maison de carrier (SOU08)
- 1 croix (SOU07)
- 1 plaque commémorative (SOU06)
- 1 autre (SOU02)



I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONNIEN A NOS JOURS

Souzy-la-Briche est un village de fond de vallée dont l'altitude varie de 73 à 157 mètres (le centre-bourg est situé en fond de vallée et les hameaux sur les terres agricoles du plateau)

D'un point de vue géologique, la commune est située à la marge septentrionale du Plateau de Beauce. Une partie du sol de la commune est recouverte de dépôts de pente et de fond de vallées sèches. Les coteaux sont composés de calcaire de Beauce et d'Etampes ainsi que de grès dégagé par l'érosion.

Sur le plateau, on observe la présence d'une poudre sablo-argilo-calcaire (Limon loessique) à la base duquel on trouve un cailloutis de meulière.

La composition géologique du sous-sol explique l'emploi récurrent de la pierre meulière, du calcaire et du grès comme matériaux de construction sur le territoire communal¹.

¹ La synthèse communale ne contient pas d'extrait de carte géologique au 1/50 000 dans la mesure où cette commune est située sur celle de Dourdan, et non pas sur celle d'Etampes, dont nous n'avons pas pu nous procurer d'exemplaire.

A - LE CADASTRE NAPOLEONIEN

La commune de Souzy-la-Briche comptait 184 habitants en 1831. L'habitat était réparti sur le territoire communal en trois points distincts, correspondant chacun à la présence d'un château. Les constructions du centre-bourg (fermes et maisons de bourg) s'étendaient alors le long de la Grande Rue.



Extrait de la section A, 1^{ère} feuille du cadastre napoléonien (1824). A proximité du château, on distingue le bâtiment de l'ancienne église paroissiale, située sur un îlot au centre du canal © A.D. 91.



Extrait de la section A, 1^{ère} feuille du cadastre napoléonien (1824) sur lequel on distingue le bâtiment du moulin neuf © A.D. 91.



Extrait de la section B, 1^{ère} feuille du cadastre napoléonien sur lequel on distingue le hameau de la Briche (1824) © A.D. 91.



Extrait de la section B, 2^{ème} feuille du cadastre napoléonien sur lequel on distingue le hameau des Emondants (1824). Le château des Emondants est associé à des bâtiments agricoles comprenant un colombier et à une grande mare ou pédiluve dont on distingue encore le tracé. Une partie des bâtiments de cet ensemble a été détruit et ceux qui sont toujours en place sont dénaturés © A.D. 91.

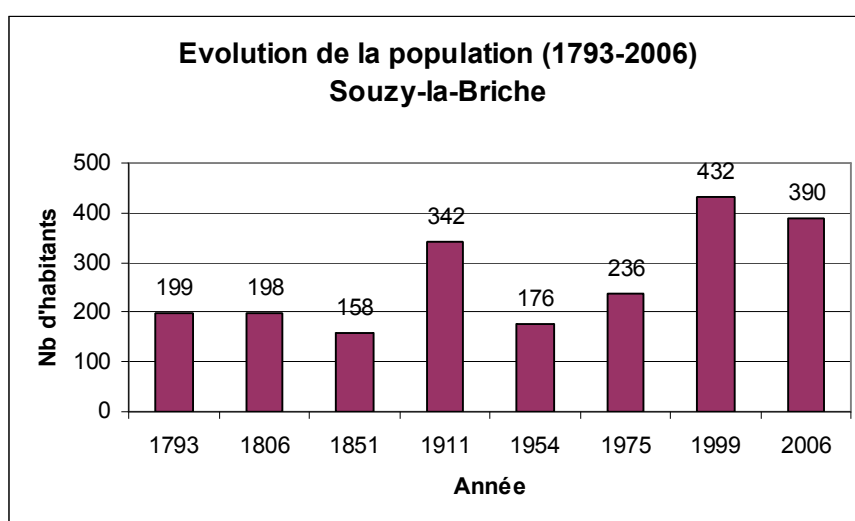
Sur les vingt-et-un édifices recensés au cours de notre étude, treize sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien (cinq fermes, trois maisons rurales, deux maisons de bourg, deux châteaux et un autre). Ces différents édifices ont subi des transformations, mais leur typologie, hormis dans le cas de SOU02, est encore lisible.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un doublement de la population au cours du dernier quart du XX^e siècle

D'un point de vue démographique, la commune de Souzy-la-Briche a connu une évolution constante jusqu'au recensement de 1881. Entre 1881 et 1911, la population augmenta d'environ 85%, passant de 185 à 342 habitants. Cette augmentation de la population est la conséquence directe de l'ouverture des carrières de grès à ciel ouvert du Bois des Roches. A la fin du XX^e siècle, les carrières de grès de Souzy employaient environ 120 ouvriers².

La population est multipliée par 2,5 au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, passant de 176 habitants en 1954 à 432 en 1999.



Entre 1999 et 2006, la commune perd 42 habitants, soit une diminution de sa population d'environ 10%. Souzy-la-Briche est la seule commune du territoire d'étude à avoir connu un solde démographique négatif entre le recensement de 1999 et celui de 2006.

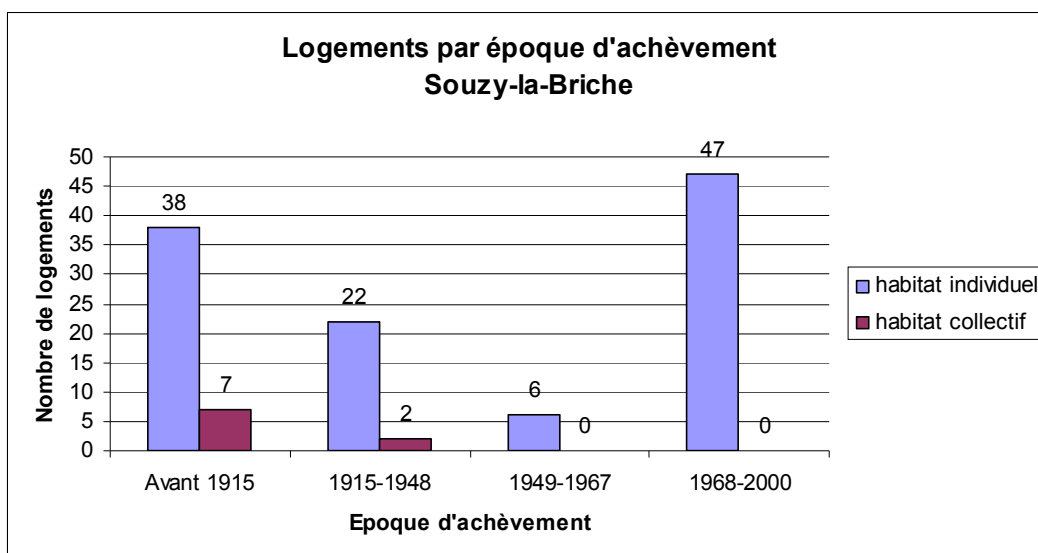
2 – Une politique d'urbanisation maîtrisée privilégiant la densification du centre-bourg

La commune de Souzy-la-Briche s'étend sur 737 hectares. L'espace urbain construit représente 2,2% du territoire communal (*cf. IAURIF*), soit environ 16 hectares.

En 2000, le nombre de logements construits à Souzy-la-Briche s'élevait à 122, dont 47 construits depuis 1968. Une partie des permis de construire a été accordée au cours du dernier quart du XX^e siècle dans le cadre de lotissements pavillonnaires groupés :

- Lotissement du Moulin Neuf : 1973 (14 lots)
- Lotissement de Pré-Cloud : 1987 (7 lots)

² Monographie de l'Instituteur, p. 5.



3 – La forme actuelle du village : un fond de vallée densifié et des coteaux préservés

Le classement du site de la Vallée de la Renarde a une influence directe sur l'urbanisation de la commune. Lors de l'adoption du décret portant classement du site de la Vallée de la Renarde (1987), un secteur, correspondant au centre-bourg, a été exclu du périmètre de protection du site classé. La densification du bâti s'effectue par conséquent quasi exclusivement dans cette partie de la commune.



Lavoir situé sur la rive gauche de la Renarde, à l'écart du centre-bourg historique de Souzy-la-Briche



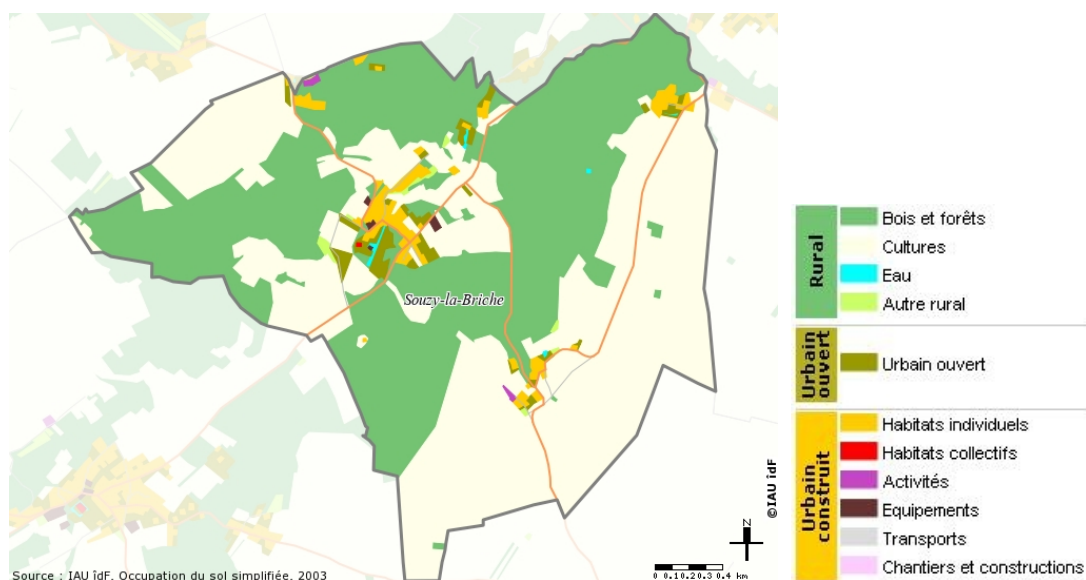
L'exploitation des carrières de grès à ciel ouvert est attestée par la carte ci-contre extraite de la *Monographie de l'Instituteur* (page 2), mais également par la présence des anciennes maisons de carrier qui marquent le paysage du bois des Roches, situé au nord de la commune.

Les pavés de grès de la carrière étaient acheminés vers Paris, via la gare de Saint-Chéron située à 4 kilomètres.



Bois des Roches : maison de carrier.

Enfin, les rebords des plateaux sont soulignés de boisements en écharpe qui représentent une part importante du mode d'occupation du sol (352 hectares, soit près de 48% du territoire communal).



Mode d'occupation du sol simplifiée 2003 © IAURIF

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN des années 1970 (dossier de pré-inventaire) sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune de Souzy-la-Briche.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre les années 1970 et 2005

Légende :



Limites communales



Axes principaux



Axes secondaires



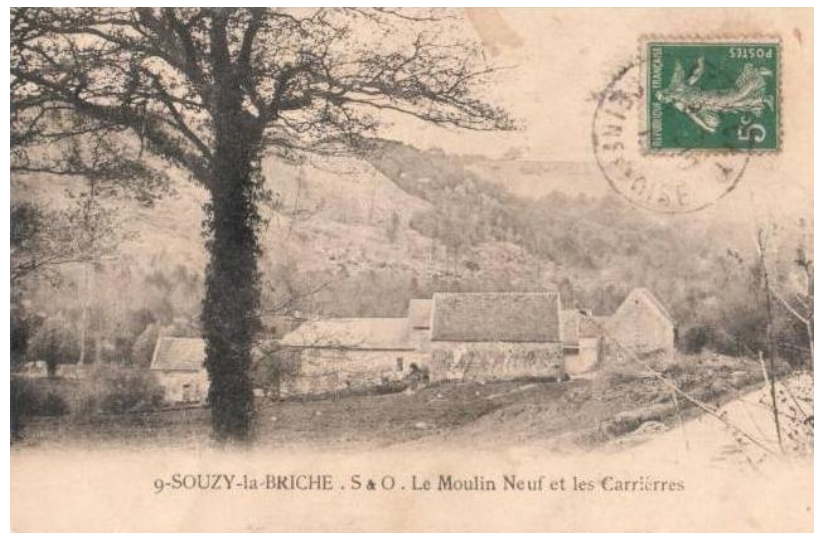
Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire

Cartes copyright IGN 1970-2005

4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.

Les recherches effectuées au cours de l'étude n'ont pas permis de découvrir de points de vue de cartes postales susceptibles d'être mises en parallèle avec des points de vue actuels. En effet, nous n'avons trouvé que des cartes postales des vestiges de l'ancienne église, inaccessibles car situés dans l'enceinte du parc du château de Souzy, ou du moulin neuf. En ce qui concerne le moulin neuf, le point de vue était masqué par la végétation qui borde la D82.



Carte postale du moulin, datant du début du XX^e siècle, sur laquelle on distingue les carrières de grès en arrière-plan.

II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

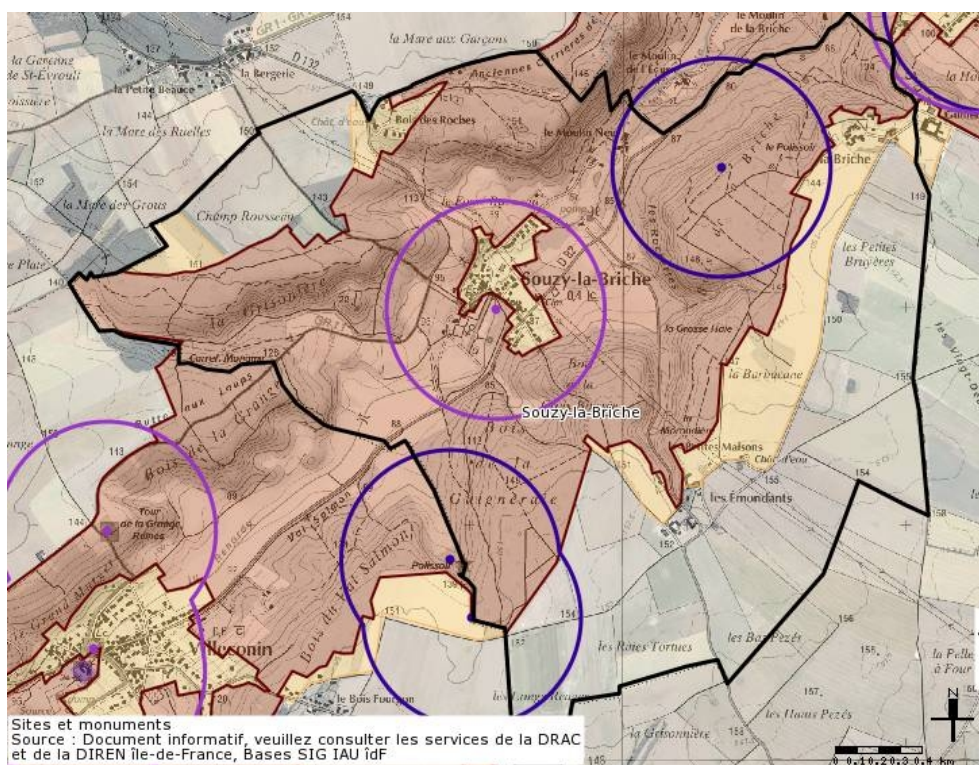
A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

La commune de Souzy-la-Briche compte un édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) et deux polissoirs classés monuments historiques (CMH) :

- vestiges de l'ancienne église situés dans le parc du château de Souzy (ISMH1931)
- polissoir du bois de la Briche (CMH1899)
- polissoir du bois de la Guigneraie (CMH1899)

La commune est également soumise au périmètre de protection du polissoir du Bois de la Charmille (CMH1899), situé sur le territoire de Villeconin.

Enfin, une grande partie du territoire communal est soumise au périmètre de protection du site de la Vallée de la Renarde. Le site classé est indiqué en marron sur la carte et le site inscrit en jaune.



B - Familles architecturales dominantes dans la commune

Récapitulatif du patrimoine recensé à Souzy-la-Briche :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Ferme		5			5
Maison rurale		5			5
Maison de bourg		2			2
Château			2		2
Villa		1			1
Maison de carrier		1			1
Autre	1				1
Autre					
Eglise		1			1
Lavoir		1			1
Croix		1			1
Plaque commémorative		1			1
Total	1	18	2		21

Les matériaux de construction les plus employés sont la pierre meulière, le calcaire et le grès ce qui s'explique par la composition géologique du sous-sol de la commune. Les murs sont en effet majoritairement constitués d'un remplissage de meulière, de calcaire et de grès consolidés par des chaînages d'angle de blocs de grès grossièrement équarris.

L'église Saint-Gilles-et-Saint-Martin fut construite au cours du XX^e siècle afin de remplacer les églises paroissiales détruites de Souzy et de la Briche. L'église, de style néo roman, fut édifiée à l'aide de moellons de meulière et de calcaire.



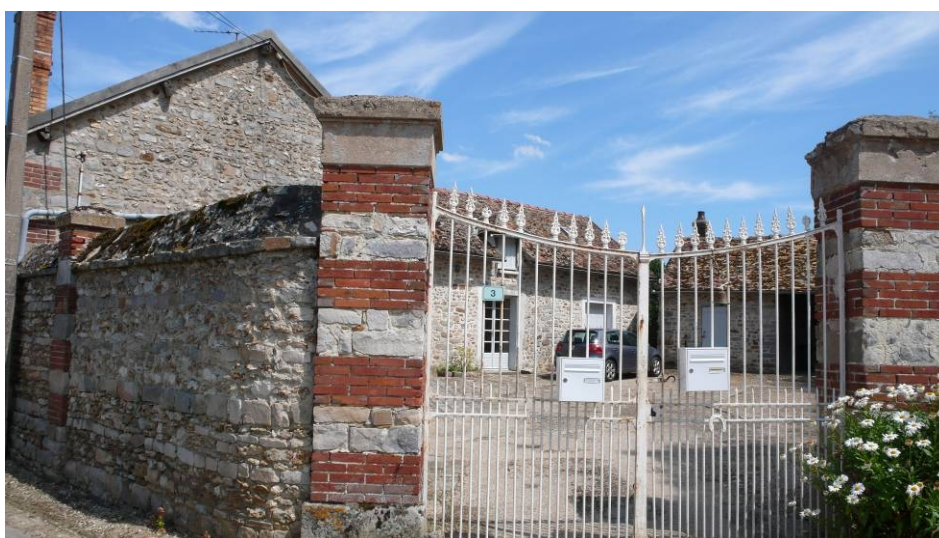
SOU09

- Fermes* : 5 édifices recensés

Les fermes souzébennes recensées sont « ante-cadastrées ». Elles sont construites à l'aide de moellons de meulière, de calcaire et de grès. Certains bâtiments qui composent les fermes possèdent des chaînages d'angle en blocs de grès grossièrement équarris.



SOU01 est une petite ferme à cour fermée située dans le hameau des Emondants. De plan rectangulaire à quatre côté bâtis, elle est constituée de bâtiments « ante-cadastrés » et de bâtiments plus récents, vraisemblablement construits au cours du XIX^e siècle.



SOU03, située à proximité du château de la Briche, est une petite ferme « ante-cadastrée » à cour fermée. Le mur de pierre à chaperon convexe qui clôt la cour a été repris au cours du XIX^e siècle comme en témoignent les piliers composés de briques et de blocs de grès.



Les bâtiments composant SOU05 sont « ante-cadastrés ». Cet ensemble agricole comprend un ancien moulin, appelé le moulin neuf. Ce moulin était équipé de meules en pierre.



SOU11 (6, Grand Rue) est une ferme à cour fermée située dans le centre-bourg. Les bâtiments sur rue sont antérieurs au cadastre napoléonien. Située à proximité immédiate du château de Souzy, cette ferme était vraisemblablement la ferme seigneuriale. La porte charretière est associée à une porte piétonne cintrée constituée d'imposants blocs de grès.

- Châteaux* : 2 édifices recensés

Remarquables : 2 (SOU04 et SOU10)

Le château de la Briche (SOU04) accueille aujourd'hui un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) du Secours catholique. La plupart des bâtiments « ante-cadastrés », dont le colombier, a disparu. A l'heure actuelle, il ne reste que le bâtiment principal composé d'un corps central en « L » et de deux ailes asymétriques. Le corps central possède un étage carré et un étage de combles. Les lucarnes à bâtière situées sur le versant de toiture sont coiffés d'un fronton ouvragé à décor floral.



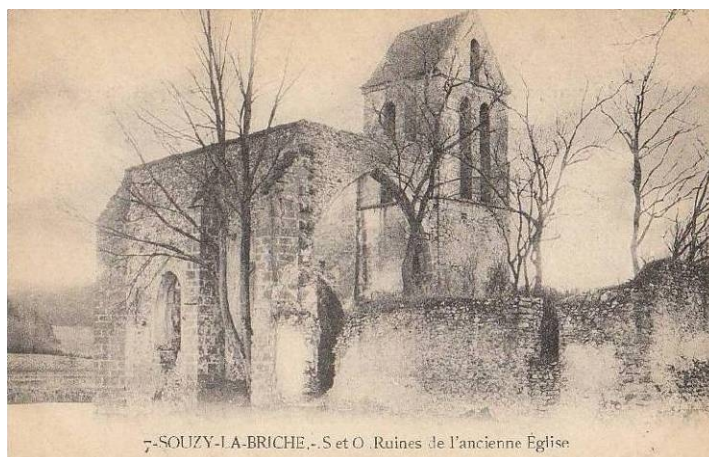
SOU04

Le château de Souzy fut légué par son dernier propriétaire, M. Simon, au Palais de l'Elysée. Il constitue aujourd'hui l'une des trois résidences officielles du

Président de la République. Les vestiges de l'ancienne église paroissiale de Souzy sont situés dans le parc du château.



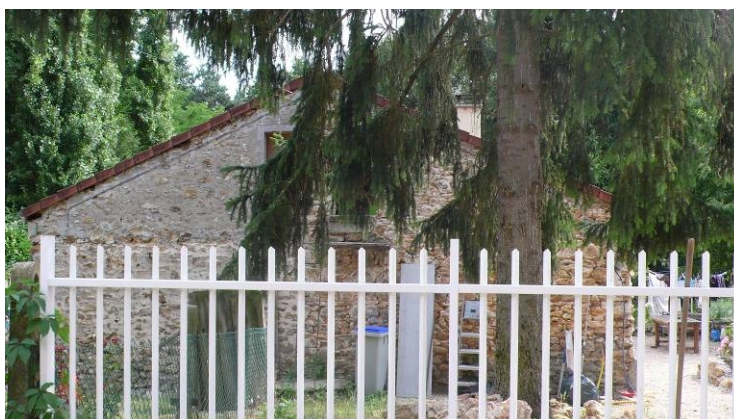
Tourelles situées de part de l'entrée du château de Souzy



Carte postale datant du début du XX^e siècle sur laquelle on distingue les ruines de l'ancienne église paroissiale de Souzy.

Enfin, l'une des maisons de carrier située dans le Bois des Roches est intéressante car elle semble avoir conservée ses caractéristiques architecturales d'origine. Les trois autres bâtiments abritant des habitations de carriers sont aujourd'hui dénaturés.

Construite à la fin du XIX^e siècle, SOU08 est divisée dans la longueur en deux unités d'habitation. L'accès à chacune des habitations s'effectue par l'un des murs gouttereaux.



C – Etat général du patrimoine

Souzy-la-Briche est riche d'un patrimoine historique et architectural dont les témoins sont attestés dès le néolithique (polissoir du Bois de la Guigneraie). Un important site gallo-romain, situé au lieu-dit de la cave sarrazine, fut également découvert sur le territoire communal. Une mosaïque de pierre et de verre datant du III^e siècle ou IV^e siècle, conservée au musée d'Etampes, est l'un des artefacts les plus intéressants mis au jour sur le site.

De plus, une borne en grès matérialisant les anciennes possessions des hospitaliers de l'ordre de Malte est toujours située dans le hameau des Emondants.



Borne ornée d'une croix de Malte

Cependant, le patrimoine bâti souzéen a subi de nombreuses transformations comme en témoigne le nombre de bâtiments dénaturés dénombrés (vingt bâtiments dénaturés contre vingt-et-un bâtiment recensés).

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons.
Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinées à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).

